

TRAIT D'UNION CASTELTHÉBALDAIS



RETOUR EN IMAGES



Samedi 5 juin 2013 - Hommage au soldat
Marc Charlot mort pour la France



Lundi 9 juin 2013 - Conseil municipal des enfants



Samedi 7 septembre 2013
Forum des Associations



Un été à l'Accueil de loisirs



Séjour Anjou Sport, été 2013



Séjour 11/13 ans à Belle île en Mer, août 2013

→ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**
Affaires générales
tous les jours sur rendez-vous
- **1^{er} adjoint : Philippe Allier**
Urbanisme, finances
mercredi matin sur rendez-vous.
- **2^{ème} adjoint : Alain Blaise**
Affaires scolaires et périscolaires
samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3^{ème} adjoint : Michel Douillard**
Voirie, bâtiment, assainissement
lundi de 14h à 16 h sur rendez-vous.
- **4^{ème} adjointe : Jacqueline Levesque**
Affaires sociales et communication
mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5^{ème} adjoint : Michel Moreau**
Vie associative, sport et culture
mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

→ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ **02 40 06 53 18**

E-mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr

Site internet : www.chateau-thebaud.fr

→ GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237



En raison des dispositifs régissant la communication des collectivités en période pré-électorale, la publication de l'édito du maire est suspendue.

AGENDA :

Evènement « Fleurs & Paysages »

Vendredi 25 octobre 2013, salle des Arcades à 19h00
conférence-débat sur le thème « Jardinons au naturel »
suivie de la remise des prix du concours communal
« Fleurs & Paysages »

Repas des Aînés

Samedi 30 novembre 2013, Espace Bois Joli à partir de 12h00

Cérémonie des vœux du maire

Vendredi 10 janvier 2014, Espace Bois Joli à 19h00

Elections municipales

Dimanches 23 et 30 mars 2014, salles Arcades & Maine

Election européennes

Dimanche 25 mai, salles Arcades & Maine

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer
Responsable de la communication : Jacqueline Lévesque
Nombre d'exemplaires : 1 300.
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2013

Conception et impression :

Imprimerie IMPRIMERIE 2000 - Vieilleville
Tél. 02 51 31 08 40

La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.

L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.



Sommaire

La Vie Municipale - page 2 à 15

Compte rendus des Conseils municipaux
La commission Archives
Interview
Enfance Jeunesse
Conseil Municipal des Enfants
Travaux Bibliothèque
Bravo
Repas des aînés
Combien ça coûte ?

La Vie scolaire - page 16

- Ecole Marcel Canonnet
- Ecole Saint-Joseph

La Vie Associative - page 17 à 19

Club des Amis réunis
Raid Nature
Football
Amicale Laïque

Infos Pratiques - page 20 à 23

Etat Civil
Recyclage de mobiles
Fête des voisins
Bibliothèque municipale
Nouveau sur la commune
Déplacement du point tri
Rappels administratifs

Permanence écoute et soutien aux parents
Collecte de bouchons
Secours populaire
Espace info énergie
Calendrier des manifestations

Intercommunalité - page 24

RAM
Quatrain

LA VIE MUNICIPALE

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable en mairie et sur notre site internet www.chateau-thebaud.fr

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu conseil municipal du 15 avril 2013

■ Enquête publique – Régularisation de la route des Landes

Vu l'article L 318-3 du code de l'urbanisme, relatif au transfert dans le domaine public des voies privées ouvertes à la circulation publique,

M. le Maire propose de régulariser l'emprise de la route dans le domaine public qui reste selon le cadastre une propriété privée. Il est nécessaire de lancer une enquête publique locale au préalable.

Après enquête l'avis du conseil sera de nouveau sollicité afin d'intégrer cette voie au domaine public.

Après en avoir délibéré, par dix-huit voix pour et une abstention (19 votants), le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à ouvrir une enquête publique.

■ Demande de subvention – classe découverte – écoles

M. Blaise rappelle que la commune verse annuellement une subvention de 22,49 € par an et par élève afin de prendre en charge les déplacements et les classes découvertes. Toutefois l'école Marcel Canonnet sollicite une subvention complémentaire de 1 500 € pour boucler le budget de la coopérative scolaire qui prend en charge cette activité.

Il précise qu'il ne s'agit pas d'un budget exceptionnel étant donné que chaque année la classe de CP part en classe découverte. Il s'agit donc de répondre à une demande de complément de subvention. Par ailleurs, il conviendra ultérieurement de réexaminer le montant de la subvention annuelle afin de voir si elle est suffisante.

Dans un souci de stricte égalité, M. le Maire précise qu'il convient d'attribuer la même somme par élève à l'école Saint-Joseph pour ce complément de subvention exceptionnelle.

Il est précisé que les établissements doivent pouvoir justifier de ces sommes afin d'en disposer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE l'attribution d'un complément de 5 € par élève pour l'année 2013 aux établissements scolaires du premier degré Marcel Canonnet et St-Joseph au titre des déplacements et classes découvertes.

Marcel Canonnet : 221 élèves X 5 € = 1 105 €

St-Joseph : 131 élèves X 5 € = 655 €

APPROUVE le tarif de 30 € pour le séjour Val Aventure du 24 au 25 avril 2013.

AUTORISE le régisseur à encaisser cette participation.

Compte rendu Conseil Municipal du 13 mai 2013

■ Tarifs de restauration scolaire 2013-2014

M. Allier présente l'avis de la commission finances du 6 mai 2013. Elle propose une indexation de 2% et 1% pour le tarif adulte. Ce dernier ne représente que 1% du nombre de repas servis. A noter une légère baisse du nombre de repas servis (37 348 repas en 2013 contre 37 976 en 2012).

Cette augmentation est justifiée en particulier par l'indexation du contrat du prestataire des repas qui est fixée à 1,64 % cette année et par le coût du service qui a légèrement augmenté en 2012. La participation des familles est stable à 54% (contre 56% l'année dernière).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

APPROUVE les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2013 :

Tarif 2013-2014 : enfant 3,49 € - adulte 5,70 €.

■ Tarifs de l'accueil périscolaire 2013-2014

M. Allier présente les propositions de la commission finances du 6 mai 2013 qui propose de laisser inchangé les tarifs compte-tenu de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2013. En effet les familles auront au moins 15 mn de plus à payer (fin de cours à 16h30 au lieu de 16h45) et le taux d'encadrement légal va être revu à la baisse permettant sans doute une baisse du coût du service.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

APPROUVE les tarifs suivants :

2013-2014		Tarifs au 1/4h
Tranches Quotient Familial		
1	≤ 450	0,24 €
2	de 451 à 550	0,30 €
3	de 551 à 650	0,35 €
4	de 651 à 750	0,40 €
5	de 751 à 850	0,45 €
6	de 851 à 950	0,50 €
7	de 951 à 1 050	0,57 €
8	de 1 051 à 1 150	0,62 €
9	de 1151 à 1 250	0,67 €
10	de 1 251 à 1 350	0,72 €
11	≥ 1 351	0,77 €

■ Tarifs accueil de loisirs et espace jeunes 2013-2014

M. Allier présente les propositions de la commission finances du 6 mai 2013 qui propose une indexation de 3%.

M. Boussonnière estime que le tarif minimum devrait être supérieur au prix d'un repas ce qui n'est pas le cas de la tranche 1. Compte-tenu de cet élément sachant qu'à partir de septembre certains enfants pourront déjeuner le mercredi midi sans participer au centre de loisirs l'après-midi, il est proposé un tarif minimum de 3,50 €.

M^{me} Sahraoui estime qu'un tarif plus intéressant à la semaine pourrait être envisagé. Cela avait été envisagé, mais pas retenu pour plus de simplicité des tarifs et de souplesse pour les familles. Il est rappelé que le tarif réduit correspond à une réduction de 25 % du tarif plein.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

APPROUVE les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre

2013 :

ALSH mercredi

2013-2014		Tarifs plein	Tarif réduit à partir du 2 ^{ème} enfant
Tranches QF			
1	≤ 450	3,50 €	2,63 €
2	de 451 à 550	3,69 €	2,77 €
3	de 551 à 650	4,54 €	3,41 €
4	de 651 à 750	5,40 €	4,05 €
5	de 751 à 850	6,25 €	4,69 €
6	de 851 à 950	7,10 €	5,32 €
7	de 951 à 1 050	7,95 €	5,96 €
8	de 1 051 à 1 150	8,81 €	6,60 €
9	de 1 151 à 1 250	9,66 €	7,25 €
10	de 1 251 à 1 350	10,51 €	7,88 €
11	≥ 1 351	11,36 €	8,52 €

ALSH vacances

2013-2014		Tarifs plein	Tarif réduit à partir du 2 ^{ème} enfant
Tranches QF			
1	≤ 450	4,00 €	3,00 €
2	de 451 à 550	5,12 €	3,84 €
3	de 551 à 650	6,82 €	5,11 €
4	de 651 à 750	8,52 €	6,39 €
5	de 751 à 850	10,22 €	7,66 €
6	de 851 à 950	11,93 €	8,95 €
7	de 951 à 1 050	13,63 €	10,22 €
8	de 1 051 à 1 150	15,34 €	11,50 €
9	de 1151 à 1 250	17,04 €	12,78 €
10	de 1 251 à 1 350	18,75 €	14,06 €
11	≥ 1 351	20,45 €	15,33 €

LA VIE MUNICIPALE

Espace jeunes

2013-2014		Tarif 1 : activité sans prestataire		Tarif 2 : ciné/bowling/foot indoor		Tarif 3 : Laser world/le Hangar		Tarif 4 : karting/escalade/kayak/paint ball	
Tranches QF		Tarif plein	Tarif réduit*	Tarif plein	Tarif réduit*	Tarif plein	Tarif réduit*	Tarif plein	Tarif réduit*
1	≤ 550	1,28 €	0,96 €	2,97 €	2,22 €	4,03 €	3,02 €	5,30 €	3,98 €
2	de 551 à 750	1,70 €	1,27 €	3,61 €	2,70 €	4,46 €	3,34 €	6,37 €	4,77 €
3	de 751 à 950	2,12 €	1,59 €	4,24 €	3,18 €	5,09 €	3,82 €	7,43 €	5,57 €
4	de 951 à 1 150	2,54 €	1,91 €	4,88 €	3,66 €	5,73 €	4,30 €	8,49 €	6,37 €
5	de 1 151 à 1 350	2,97 €	2,22 €	5,52 €	4,14 €	6,37 €	4,77 €	9,55 €	7,16 €
6	≥ 1 351	3,40 €	2,55 €	6,15 €	4,61 €	7,00 €	5,25 €	10,61 €	7,96 €

NB : tarif réduit à partir du 2^{ème} enfant

■ Contrat Educatif Local (CEL) 2013-2014

M. Blaise fait en préambule un rappel des différents dispositifs à savoir :

- contrat enfance jeunesse Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), partenaire : CAF,
- contrat éducatif local (CEL), partenaire : Direction départementale de la cohésion sociale
- projet de jeunesse territoire (PJT), partenaire : Conseil Général 44,
- projet éducatif territorial (PEDT), partenaire : Direction académique des services de l'Education nationale et DDCS.

Concernant le prochain CEL il est moins volumineux que cette année étant donné que les activités du temps méridien seront désormais inscrites dans le projet éducatif territorial, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Il est proposé de voter les objectifs et le budget prévisionnel du prochain CEL.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

- création d'un poste de rédacteur.
- suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

APPROUVE le contrat Educatif Local 2013-2014,

SOLLICITE une subvention de 2 600 € auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

■ Extension du réseau d'alimentation en eau potable (L'Oumeau) – participation en équipement propre

Vu l'article L332-15 du Code de l'urbanisme,

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de prévoir une extension du réseau de 25 m afin de desservir un terrain restant constructible (zone Nh). Le SIAEP nous indique

que la part restante à la charge de la collectivité, une fois la participation syndicale déduite, est de 2 274,79 € TTC.

La collectivité peut répercuter ce coût auprès du bénéficiaire par la passation d'une convention de versement préalable.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

APPROUVE la création d'une extension de réseau de 25 ml dans le village de l'Oumeau (VC n°1) pour un montant de 2 274,79 € TTC, effectué sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable

AUTORISE M. le Maire à signer une convention de financement préalable avec le bénéficiaire.

■ Mise à jour du règlement du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 21 mars 2013,

M. Douillard explique il convient de faire évoluer le règlement du SPANC pour la prise en compte des points suivants :

- arrêtés ministériels du 07/03/2012 et 27/04/2012,
- précisions sur l'autorisation donnée aux agents du SPANC afin de pénétrer sur les propriétés privées dans l'exercice de leur mission de contrôle,
- disposition du code de l'urbanisme rendant obligatoire le dossier d'ANC dans les pièces à produire pour les demandes de permis de construire,
- intégration de la prestation facultative de vidange,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

APPROUVE la mise à jour du règlement du SPANC du Vignoble Nantais dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

Compte rendu conseil municipal du 10 juin 2013

■ Réhabilitation du presbytère en bibliothèque municipale – attributions des marchés

Vu la délibération du conseil municipal du 12 novembre 2013 approuvant le projet pour un montant de travaux de 802 000 € HT.

M. le Maire rappelle que suite aux réunions de la commission d'appel d'offres et à l'analyse des offres de l'architecte, il convient de notifier les marchés aux entreprises.

Le conseil municipal lors de la réunion du 12 novembre 2013 avait approuvé le projet pour un montant de travaux de 802 000 € HT et le montant de travaux proposé est de 813 358 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

AUTORISE M. le Maire à signer les marchés.

■ Projet d'étude de voirie – rénovation de la rue du Grand Clos

M. le Maire et la municipalité proposent de commander une étude de faisabilité technique et financière de rénovation de la rue du Grand Clos. En effet le projet de bibliothèque va modifier les lieux, il convient donc de

connaître le coût de ce type d'aménagement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le Conseil Municipal :

AUTORISE M. le Maire à signer un contrat d'assistance à Maîtrise d'ouvrage avec le cabinet 2LM au prix de 2 650 € HT.

■ Commerce de proximité : proposition de suspension d'indexation annuelle de loyer

Vu le bail commercial relatif au commerce de proximité signé 5 octobre 2004, la municipalité propose de prolonger la suspension d'indexation du loyer compte-tenu de l'excédent des comptes constaté sur l'exercice 2012. M. Allier estime que ce budget ne nécessite pas une augmentation de recettes et souhaite donner le maximum de chance de réussite aux commerçants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

APPROUVE la prolongation d'un an de suspension d'indexation annuelle du loyer,

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

Compte rendu conseil municipal du 27 juin 2013

■ Projet de périmètre issu de la fusion des 4 Communautés de Communes

Les élus des 28 communes concernées par le projet de fusion des quatre communautés de communes de la Vallée de Clisson, de Loire Divatte, de Vallet, de Sèvre, Maine et Goulaine doivent se prononcer définitivement sur ce projet.

Préserver la qualité du cadre de vie, développer la dynamique économique et l'emploi, maintenir le lien de proximité, organiser les moyens pour renforcer les services à la population, accroître l'attractivité du territoire, tels sont les grands enjeux de cette fusion qui, si elle se réalise, offrira des perspectives nouvelles d'évolution au pays du vignoble nantais et à ses habitants.

Outre une simplification administrative, ce regroupement des 28 communes du pays permettrait aux futurs élus de mettre en place un véritable projet pour accompagner le développement du vignoble nantais en lui donnant forces, impact et moyens, guidé par des valeurs communes à la communauté de communes et des communes membres : proximité, solidarité, efficacité, transparence.

Il convient donc aux conseils municipaux de se prononcer sur l'arrêté portant projet de périmètre, dans un délai de trois mois à compter de sa notification

Après en avoir délibéré, et voté à bulletin secret, le conseil municipal :

APPROUVE, (9 votes pour, 7 votes contre et 3 votes blancs) l'arrêté de projet de périmètre en date du 14 mai 2013 relatif à la fusion des communautés de communes de la Vallée de Clisson, de Loire Divatte, de Vallet, de Sèvre, Maine et Goulaine,

AUTORISE, à l'unanimité, M. le Maire à notifier la présente délibération à M. le Préfet du Département de Loire-Atlantique.

■ Avenant à la convention signée avec l'Association Pont Caffino concernant la mise à disposition et d'occupation des vestiaires et sanitaires sur le site de Pont Caffino

M. le Maire informe le conseil municipal que lors du mandatement de la subvention de 800 € à l'Association



LA VIE MUNICIPALE

Pont Caffino pour l'entretien des vestiaires et les sanitaires, Madame la Trésorière de Vertou a fait une remarque et a rejeté le mandat.

Par conséquent, il est indispensable de passer un avenant à la convention signée en 2012 avec l'Association Pont Caffino pour pouvoir verser la subvention de 800 € votées en 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 18 voix pour et 1 abstention :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention du 24 juillet 2012 pour le versement de la subvention 2013.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants ultérieurs relatifs à cette convention.

■ Convention de participation avec le Comité des Fêtes pour l'achat de stands

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été évoqué, lors du conseil municipal du 15 avril dernier, d'acheter des stands pour la foire en partenariat avec les comités des fêtes de Maisdon sur Sèvre et l'association de commerçants d'Aigrefeuille sur Maine.

Le montant revenant à la charge de Château-Thébaud est donc de 16 363.67 € TTC.

Les stands achetés seront propriétés de chaque commune à hauteur d'un tiers chacune. La TVA correspondante sera récupérée par la commune.

Les stands seraient mis à disposition exclusive des comités des fêtes des trois communes.

Le comité des fêtes de Château-Thébaud participera au financement de cette acquisition à hauteur de 3 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 18 voix pour et 1 abstention :

AUTORISE M. le Maire passer la commande pour un montant de 16 363.67 € TTC,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de participation et de mise à disposition des stands avec le comité des fêtes de Château-Thébaud.

■ Démolition du garage Canoë rue Saint Thomas

M. Michel Douillard informe le conseil municipal que le bâtiment servant de stockage au club de canoë-kayak, situé au n°1 de la rue du Prieuré, doit être démoli pour être vendu. Le bâtiment étant amianté, il doit être fait appel à une entreprise spécialisée. La réglementation en matière d'amiante va changer et il est donc urgent de procéder à la démolition. L'entreprise MURAIL, qui est intervenue sur la démolition du bâtiment de l'école publique l'année dernière, a fait une proposition à 7 451.08 €.

La démolition d'un tel bâtiment est soumise à réglementation au niveau du choix de l'entreprise de démolition, du contrôle de l'amiante qui est faite avant et le jour même.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

AUTORISE M. le Maire à passer la commande pour un montant de 7 451.08 €. TTC et prendre les crédits sur les dépenses imprévues d'investissement inscrites au budget primitif 2013.

Compte rendu conseil municipal du 08 juillet 2013

■ Création de poste et renouvellement de poste en contrat d'adaptation à l'emploi

M. le Maire informe qu'il est nécessaire de renforcer le service enfance-jeunesse pour la rentrée prochaine en particulier pour assurer les activités envisagées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

A ce titre il propose le renouvellement d'un an du poste de 29h créé le 12 novembre 2012 et qui s'achève le 18 août prochain et la création d'un autre poste également en contrat d'adaptation à l'emploi à raison de 20h hebdomadaire.

Il est précisé que le suivi de ces contrats est assuré par la Mission locale du vignoble Nantais.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le renouvellement d'un an du poste de 29 h hebdomadaire créé le 12 novembre 2012 et ce à compter du 19 août 2013,

APPROUVE la création d'un poste en contrat d'adaptation à l'emploi à raison de 20h hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2013.

LA VIE MUNICIPALE

■ Garantie d'emprunts consentie au bailleur social (Gambetta)

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

M. le Maire présente ce point et rappelle que les collectivités se portent systématiquement garants des prêts destinés aux logements sociaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le délibéré suivant :

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous :

L'assemblée délibérante de la commune de Château-Thébaud accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement des prêts d'un montant total de 589 000 € souscrits par l'emprunteur auprès de la caisse des dépôts et consignations.

Ces prêts PLUS et PLAI sont destinés à financer l'opération « Le Patronage », construction de 6 logements individuels locatifs, situés rue des Sports à Château-Thébaud (44690).

La garantie est accordée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale des prêts jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date de l'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires au règlement.

Le conseil s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ces prêts.

Le conseil autorise le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

COMMISSION ARCHIVES

Cette année le thème choisi était la vitiviniculture et les photos de mariage pour lesquelles nous amorçons l'arbre généalogique. Une exposition sur la vitiviniculture était donc mise en place et présentait de nombreux outils utilisés pour le travail de la vigne ou par le tonnelier, ce qui a beaucoup intéressé les visiteurs. Profitant d'un rayon de soleil, un petit groupe a pu découvrir l'architecture du bourg, de la Chauvinière et son histoire.

La fréquentation de l'exposition n'a pas été celle escomptée, peut-être est-ce dû à notre installation salle du Bois de la Haie, salle inhabituelle pour cette manifestation et plus difficile à trouver, même si le site avait été balisé. C'est toujours par passion et avec beaucoup de plaisir que nous effectuons ce travail de recherches et d'exposition. Nous aimons le faire partager au plus grand nombre possible de personnes afin d'honorer nos ancêtres, de ne pas oublier le passé et préserver le patrimoine.

Les membres de la commission remercient les personnes qui ont prêté du matériel pour cette exposition.

La commission Archives



UN VIGNOBLE, UNE HISTOIRE (SUITE)

- **Au 19^{ème} siècle**, en 1832, lors de l'établissement du cadastre, le vignoble Castelthébaldaïs couvre 401 ha mais traverse déjà des crises aiguës. En 1839, la préfecture demande au conseil municipal de voter des crédits pour la reconstruction de Port Caffino. Le conseil refuse « *vu que les habitants de la commune s'opposeraient à de nouveaux impôts d'après l'état de gêne où se trouve la commune, toute en vignoble et qui n'a pas vendu depuis plusieurs années ses récoltes de vin qui se sont amoncelées dans les celliers* »*. Le vignoble atteindra 600 ha en 1852 pour une production moyenne de 18 hectolitres à l'hectare. A partir de 1884 suite aux attaques de Phylloxera le vignoble va se réduire à 319 ha estimés en 1914.
- **Au 20^{ème} siècle**, après le déclin lié au phylloxéra, le vignoble va reprendre sa croissance et remonter à 475 ha en 1940 grâce à l'utilisation de plants greffés résistants. La prépondérance des petits exploitants et le morcellement extraordinaire du vignoble demeurent deux caractéristiques du vignoble. Durant la seconde guerre mondiale, suite aux restrictions imposées, au manque de main d'œuvre, la production décline et en 1950 ne s'étend plus que sur 250 hectares dont 150ha de Muscadet, 25 ha en Gros plant, 65 ha d'hybrides et 5 ha de Noah.
Avec le boom économique des trente glorieuses, les exploitations traditionnelles abandonnent la polyculture et l'élevage et se spécialisent dans la culture de la vigne. On compte 500 ha de vignes en 1988. L'économie de la vigne et du vin traverse des crises liées au contexte économique et aux accidents climatiques (gel printanier) qui déstabilisent les marchés.
- **Au début de ce 21^{ème} siècle** on ne compte plus sur Château-Thébaud qu'une quinzaine de viticulteurs très spécialisés. Le cépage du Muscadet (Melon de Bourgogne) domine toujours en production. Les viticulteurs ont développé la vente directe, affiné leurs techniques de vinification, développé leur propre activité commerciale et sentent le besoin d'offrir à leurs clients une gamme de vins plus large et de haute qualité. A côté du Muscadet on plante aussi Chardonnay, Pinot Gris, Sauvignon, Gamay, Pinot Noir etc.
- Pour mieux valoriser la qualité du Muscadet AOC, la profession développe avec le concours de l'INAO, les crus communaux identifiés par la nature des sols de culture (type de roche) et un cahier des charges spécifiques. En 2013 les viticulteurs adhérents à cette charte devraient obtenir la reconnaissance officielle les autorisant à commercialiser un muscadet avec l'indication sur chaque bouteille : « Muscadet le Château-Thébaud ».

*D'après les textes du conseil municipal 1839

Les Vignes à complant et l'Ecarteur

- Le complant est un antique système de tenure (de fermage ou location) introduit probablement par les Romains. Une terre est concédée à un colon à « perpétuité ».
- Le Colon ou complanteur s'engage à cultiver exclusivement de la vigne et à donner chaque année au propriétaire un quart ou un tiers de la récolte.
- Le propriétaire ne pouvait congédier le colon que dans le cas de malfaçon des cultures ou de non exécution des conditions de partage de la vendange.
- Le colon transmettait ses droits et charges à ses héritiers, la plantation lui appartenait complètement, le propriétaire ne possédait que le sol.
- Au moment des vendanges le propriétaire engage un « écarteur » qui s'installe dans une guérite en bois (parfois en pierre) située au carrefour des routes « *quartières* ». Le colon a l'obligation d'emprunter ces voies avec sa récolte. Au passage l'écarteur prélève la part du propriétaire.
- L'acte le plus ancien, relatif à ce mode de propriété date de 817. Au début du 20^{ème} siècle ce système d'exploitation est source de nombreux conflits.
- Cette particularité spécifique au comté nantais « le bail à complant » va se perpétuer sur la commune de Château-Thébaud jusqu'en 1943 où le dernier accord sera conclu entre M. Arnaud farinier et le propriétaire M. Pajot à la Bourdinière.



Site de la cabane de l'écarteur

Pour la commission, P. Lechat

HOMMAGE AU SOLDAT MARC CHARLOT, MORT POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

En fin de matinée ce samedi 15 juin, sous un ciel radieux, comme jadis les 8 mai et 11 novembre, un défilé quitte la mairie en direction du Monument aux Morts situé dans le cimetière de la commune. Les musiciens de l'Harmonie sont en tête, suivent 12 porte-drapeau, Monsieur le Maire et une partie du conseil municipal, les autorités civiles et militaires, un détachement de sapeurs-pompiers et de la gendarmerie de Vertou ainsi que de nombreux habitants, anciens combattants et membres d'associations patriotiques locales.

L'évènement est exceptionnel, il s'agit de dévoiler sur le Monument aux Morts de la commune, une plaque portant le nom d'un soldat de Château-Thébaud mort pour la France en Indochine en juin 1954. En effet, Marc Charlot du Régiment de Corée est tombé, comme 400 de ses camarades, au cours d'une embuscade tendue par le Vietminh lors du repli tragique de la garnison d'An Khé (Centre Annam) le 28 juin 1954 ! Oublié jusque-là et ce, probablement du fait que la famille n'ait pas ses racines sur notre commune et qu'elle l'ait quittée peu de temps après la mort de Marc.

La cérémonie est présidée par le Général Roger Courcoux, délégué général du Souvenir Français en Loire Atlantique accompagné de Monsieur Maëder président du comité local du Souvenir Français, le lieutenant-colonel Affif, délégué militaire adjoint, représente le préfet. Le secrétaire national et le responsable de la région ouest de l'ANAAFF-ONU (Association Nationale des Anciens et Amis des Forces Françaises de l'ONU) qui ont fait le déplacement pour l'occasion. Soucieux d'honorer l'un des leurs et entourés d'anciens d'Algérie, plusieurs anciens combattants d'Indochine et de Corée sont présents avec sur la poitrine, la marque de leur glorieux passé : Légion d'Honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre avec citations... les sections UNC de Château-Thébaud et des communes environnantes, l'Union nationale des Parachutistes et l'Association Nationale des Titulaires du Titre de Reconnaissance de la Nation sont là avec leurs drapeaux et leurs membres.

Pour l'occasion le protocole revêt un caractère solennel, agrémenté par les sonneries officielles jouées par les musiciens de l'Harmonie : lever des couleurs, hymne national, dévoilement de la plaque, dépôt de gerbes (UNC Château-Thébaud, ANAAFF-ONU et Souvenir Français) sonnerie aux Morts, minute de silence et salut aux porte-drapeau. Suivent l'allocution de Monsieur Le Maire d'abord présentant la cérémonie, ensuite celle du Président de l'UNC-AFN et Maire honoraire, Gérard Bousseau, toujours prêt à œuvrer pour la mémoire des camarades de combats, suivi du panégyrique de Marc Charlot lu par l'organisateur, évoquant la courte et riche existence de ce jeune soldat de 24 ans tombé après 8 ans de



service dont deux séjours en Indochine et 3 mois en Corée. Le Général Courcoux s'adresse ensuite à l'assistance pour insister sur l'importance de cet acte de mémoire évoquant le sacrifice de ce jeune, replacé dans le dramatique contexte de cette guerre d'Indochine. Les discours s'achèveront par la prise de parole poignante de Monsieur Roger Quintard, secrétaire de l'ANAAFF-ONU, qui, les larmes aux yeux et la gorge serrée, nous parle d'un père, le sien, très grièvement blessé dans cette fameuse embuscade du 28 juin 1954 à la Bretelle de Plie Bon où Marc a été tué et qui l'a rejoint, là-haut, il y a quelques années, lui et tous ses camarades tombés ce jour-là !

La cérémonie se clôture autour du verre de l'amitié, salle des Arcades où une petite exposition présente la guerre d'Indochine et de Corée. On peut y découvrir l'album photos d'Indochine de Marc Charlot, prêté par son neveu, Monsieur Joël Le Port absent et retenu pour raison professionnelle. La journée continuera par le déjeuner au «Pan coupé» (restaurant que tenaient à l'époque les parents de Marc) puis la visite d'une cave avec dégustation des produits locaux et s'achèvera au cimetière de la Chauvinière à Nantes par le recueillement sur la tombe d'un ancien de Corée, le sergent René Chevalier, tombé en Indochine au sein des commandos Nord-Vietnam.

Un grand « merci » à tous ceux qui ont permis cet hommage, tout d'abord à Monsieur le Maire qui a mis à disposition tous les moyens nécessaires, à l'ANAAFF-ONU pour son aide financière et matérielle, aux correspondants de Presse de Château-Thébaud qui ont relayé l'information et à toutes les personnes présentes à cette occasion.

Commission Archives de Château-Thébaud Jérôme Bocquillon

Comité Souvenir Français
Vertou et Vignoble

LA VIE MUNICIPALE



Pour ce bulletin, c'est la dynamique équipe de bénévoles de l'ALASCA que nous avons choisi d'interroger. Nous avons rencontré Dominique Moisan (à droite sur la photo) et Thierry Janosz (à gauche sur la photo). Ils ont bien voulu répondre à nos questions.

Parlez-nous de l'origine et la signification du nom de votre association ALASCA à Château-Thébaud.

En 2008, un groupe d'amis souhaite créer une association dont l'objectif principal est de proposer diverses animations réservées aux adultes. En septembre 2008, ALASCA dépose ses statuts où il est stipulé que les adhérents devront au minimum être âgés de 16 ans.

La signification de ALASCA est tout simplement : **A**ssociation de **L**oisirs, d'**A**nimations **S**portifs et **C**ulturelles pour **A**dultes.

Dès le début notre Association a pour objectif de créer un bureau central qui facilite les démarches administratives en ayant un minimum de contraintes, pour les porteurs de projets d'animation, de culture, de sports.

Le bureau est composé de 7 personnes :

Président : Dominique MOISAN

Vice-présidente : Sylvie ALLIAUME

Secrétaire : Cécile MARCHAND

Trésorier : Damien MOLLAT

Communication : Thierry JANOSZ

Courant septembre 2008, l'Association ALASCA accueille la première création de section.

Le Badminton : qui dès le début compte 50 adhérents dont 30% de Château-Thébaud, 30% St Fiacre, le restant venant de Maisdon, Vertou et de diverses communes.

Les responsables de cette section sont : Sébastien Gutteriez et Jonathan Pavageau.

Au fil des ans, l'effectif reste stable, les arrivées compensent les départs. Le fonctionnement de cette section est conforme à nos attentes, car elle joue pleinement son rôle.

Le niveau est en constante progression, l'ambiance restant très conviviale.

La section propose à ses adhérents, la découverte du badminton, des entraînements, du loisir, des compétitions interclubs et UFOLEP.

2 créneaux sont disponibles : Saint-Fiacre le mardi de 20h30 à 22h30 et Château-Thébaud le mercredi de 20h30 à 22h30, salle omnisports.

INTERVIEW PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ASSOCIATION ALASCA

En décembre 2012, l'association ALASCA enregistre la création d'une deuxième section.

Palets sur planche de plomb : 20 adhérents actuellement âgés de 24 à 55 ans

Ils se réunissent le vendredi à partir de 20h30 sur la mezzanine de la salle omnisports de Château-Thébaud.

Les responsables de cette section sont : Daniel Rousseau, Patrice Barrière et Fabrice Marchand.

Organisez-vous des tournois ?

La section badminton organise dans la salle omnisport de Château-Thébaud deux tournois dans l'année.

- Le 4 octobre dernier a eu lieu, un tournoi réservé exclusivement à des licenciés d'un club de badminton. Ce tournoi s'est déroulé par équipe de deux et a comptabilisé 30 équipes.

- Le 26 avril 2014 à partir de 14h00, un tournoi open avec aussi la possibilité de découvrir et s'initier au badminton.

La section «palets» envisage dès cette année, des rencontres interclubs, inter sport et un tournoi open. Les dates ne sont pas encore retenues.

Avez-vous d'autres projets ?

Suite à une demande, ALASCA envisage la création d'une autre section : **La ZUMBA** en 2014.

La zumba est une danse qui mélange plusieurs danses Latines. La zumba permet de brûler efficacement quelques calories dans une ambiance conviviale. C'est très à la mode actuellement.

ALASCA est à la recherche de personnes intéressées pour cogérer voire animer cette section.

Le mot de la fin du président :

Nous pouvons encore accueillir avec plaisir, les personnes intéressées par les sections badminton et palets. Nous aimerions aussi connaître les personnes attirées par la zumba.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez me contacter : Dominique Moisan au 06 80 10 36 31

ENFANCE-JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 14 juin restera un jour particulier pour notre commune. En effet, M. le Maire a officialisé l'installation du premier conseil municipal d'enfants de Château Thébaud.

Les 12 élus se sont réunis dans la salle de la Tour, dans les mêmes conditions que le conseil municipal adultes.

Lors de ce premier conseil, M. le Maire a félicité les jeunes élus et a remercié les personnes qui ont contribué à la mise en place de ce projet : les directrices des écoles, les animateurs du service enfance jeunesse et les membres adultes de la commission CME.

L'apprentissage des jeunes élus a commencé, ils ont adopté à l'unanimité la charte du conseiller municipal enfant.

La deuxième partie du conseil municipal consistait à la mise en place des commissions.

2 commissions sont créées :

- la commission Sport, animation, et loisirs composée de :
Timothée Cadet, Flavy Drouard, Guillaume Hervouette, Arthur Lecornet, Loane Moisan,
- la commission Inter génération et citoyenneté composée de : Juliette Delporte, Tiago Duarte, Noée Francheteau, Emma Goulet, Eva Perché, Avril Poirier.



Dorénavant les jeunes élus pourront travailler en commission, les idées ne manquent pas.

Ils seront épaulés par les animateurs du service enfance jeunesse et les membres de la commission CME adultes qui seront à l'écoute de leurs souhaits et aussi là pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

La mise en place permettra sans aucun doute l'initiation à la démocratie et à la citoyenneté de nos jeunes élus.

La commission CME

DÉPART DE FABIEN LALÈRE

Après plusieurs années au service enfance jeunesse, Fabien Lalère a quitté notre commune pour intégrer les services socioculturels de la ville de Rezé.

Fabien occupait le poste de directeur de l'accueil de loisirs depuis 2010. Ses qualités relationnelles étaient appréciées par tous.

En effet, parents, enseignants, collègues, associations, élus sont unanimes sur le travail accompli par Fabien.

Toujours à l'écoute, le centre de loisirs a progressé énormément sous la direction de Fabien : ouverture du CLSH aux enfants de 3 à 5 ans, réouverture de l'espace jeunes, nuitées et surtout les séjours d'été très appréciés des enfants.

Les membres des commissions enfance jeunesse ont pu découvrir son professionnalisme lors des nombreuses réunions et notamment sur le dernier dossier traité par Fabien pour la mise en place des TAP dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Merci, Fabien pour l'énorme travail accompli et bon vent dans tes nouvelles fonctions !

A. Blaise, Adjoint aux affaires scolaires



UN NOUVEAU DIRECTEUR AUX SERVICES ENFANCE-JEUNESSE

Bienvenue à Nicolas, nouveau directeur du service enfance jeunesse.

Suite au départ de Fabien Lalère, la commune a souhaité structurer le service enfance jeunesse en recrutant un directeur.

M. Nicolas Ferron a intégré début septembre le service enfance jeunesse en tant que directeur.

Nicolas a une forte expérience dans le domaine de l'enfance, il exerçait auparavant sur la commune de Saint Jean de Boisseau.

La première mission de Nicolas est, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, de mettre en place les TAP (Temps d'activités périscolaires).

Il aura également comme mission de développer et de pérenniser les différentes activités du service enfance jeunesse en relation avec la commission enfance jeunesse

Il sera accompagné dans sa fonction de directeur des services enfance jeunesse, de Mme Annick Grelet pour l'accueil périscolaire et de M. Aurélien Legrand pour l'espace jeunes.

La commission enfance jeunesse.



LA VIE MUNICIPALE

ENFANCE-JEUNESSE

RYTHMES SCOLAIRES

Cette année, la rentrée scolaire avait un goût particulier. En effet, les élèves des écoles primaires de notre commune ont dorénavant cours le mercredi matin.

En partenariat avec les directrices d'établissements et les parents d'élèves, la commune avait pris la décision dès janvier d'appliquer les nouveaux rythmes.

Comme il est stipulé dans la nouvelle réforme, les communes assurent les temps d'activités périscolaires.

Les Temps d'Activités Périscolaires

La réforme des rythmes scolaires, permet aux enfants de la commune de participer à des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) encadrés par une équipe de 9 animateurs municipaux.

Ces animations d'une durée de 45 minutes ont pour objectifs de développer la curiosité des enfants et de favoriser leur autonomie tout en respectant le rythme de chacun.

Organisation des TAP à l'école Marcel CANONNET sur le temps méridien.

	12h	12h15	12h30	12h45	13h	13h15	13h30	13h45	14h
CM1 et CM2	Temps d'Activités Périscolaire (45 min)			Trajet	Restaurant scolaire (40 min)		Cour		
CE1 et CE2	Cour		Trajet	Restaurant scolaire (40 min)		Cour		Temps d'Activités Périscolaire (45 min)	
CP et GS	Trajet	Restaurant scolaire (45 min)			Cour		Temps d'Activités Périscolaire (45 min)		
PS et MS	Trajet	Restaurant scolaire (45 min)			Mise à la sieste PS - Cour MS		Mise à la sieste MS*		Cour

Les enfants de Petite et Moyenne Section n'ont pas de TAP, du fait du temps de sieste. Une animatrice participe cependant au couchage des plus petits (13h) et à la mise en place d'un temps calme pour les Moyens (lecture d'histoire à 13h30).

**RAPPEL : Les enfants de Petite et Moyenne Section qui ne mangent pas au restaurant scolaire peuvent être accueillis à 13h30 pour la sieste.*

Organisation des TAP à l'école Saint JOSEPH l'après midi à partir de 15h45

	15h45	16h30
CM1 et CM2	Temps d'Activités Périscolaire (45 min)	Sites utilisés : Complexe sportif – Salles du Moulin Chupin – Accueil périscolaire Au retour des TAP, les enfants sont ensuite répartis en fonction de leur mode de départ (parents, transport scolaire ou accueil périscolaire) Les enfants de PS et de GS qui ne restent pas à l'APS et qui ne prennent pas le car doivent être récupérés par leurs parents à 16h30 à l'accueil périscolaire.
CE1 et CE2	Temps d'Activités Périscolaire (45 min)	
CP et GS	Temps d'Activités Périscolaire (45 min)	
PS et MS	Temps d'Activités Périscolaire (45 min)	

Que fait-on pendant les TAP ?

Pour chaque niveau (CM, CE et CP/GS), au moins 2 pôles d'activités sont proposés aux enfants. Ils s'y inscrivent pour une durée de 3 à 4 semaines. A la fin du cycle, les pôles changent.

Exemples de pôles pour le mois de septembre : «autour du livre», «ludothèque», «expression corporelle», «activités manuelles»...

Chaque pôle intègre une multitude d'animations possibles.

Exemple : le pôle « autour du livre ». Lecture (BD, revues...), visite et utilisation de la bibliothèque Atelier d'écriture, création d'histoire, illustration, enluminure Création d'un journal, photo...

Perspectives

- Développer des projets d'animation avec des partenaires extérieurs (associations, artisanat...)
- Créer un outil de communication pour les parents, enseignants et partenaires (journal, site web... ?)

Malgré ce profond changement, la rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée. Un suivi régulier de ce nouveau fonctionnement nous permettra le cas échéant de réaliser des ajustements si nécessaire.

Merci à l'ensemble des acteurs qui interviennent (enseignants, personnel communal, animateurs) sans qui la mise en place de la réforme des rythmes scolaires n'aurait pu se faire.

A BLAISE, adjoint aux affaires scolaires

TRAVAUX À LA BIBLIOTHÈQUE

POINT SUR LES TRAVAUX DU SITE DU PRESBYTÈRE POUR EN FAIRE UNE BIBLIOTHÈQUE

Après la démolition d'une partie des murs de clôture du presbytère, les travaux de terrassement ont été effectués pour le jardin public, les parkings et les réseaux ont été posés pour les éclairages.

A l'intérieur du bâtiment la démolition de cloisons a été effectuée. Ont suivi le coulage des sols en béton, les travaux de couverture, la pose de velux.



REALISATIONS FUTURES sur le site du presbytère dans les bâtiments annexes pour nos aînés.

Par délibération les membres du conseil municipal ont approuvé le 9 septembre le projet de réhabilitation des bâtiments annexes du presbytère.

Il s'agit de transformer les anciens bâtiments en 4 appartements dont un à l'étage : 3 T2 et 1 T3 que la municipalité louera. Ce sont des logements privés mais non sociaux. Les futurs locataires pourront prétendre à l'aide au logement.

Les membres du conseil municipal ont souhaité réserver les 2 T2 et le T3 à des seniors habitant notre commune, le plus souvent en campagne et souhaitant se rapprocher du bourg pour avoir plus de commodités.



En voici les caractéristiques :

- 3 logements, 2 T2 ET 1 T3 situés en rez-de-chaussée, avec débarras et parking extérieur.
- répondant aux critères de logement pour personnes à mobilité réduite
- ouvrant sur le jardin public, rue du Grand Clos, près de la bibliothèque.
- loyer fixé suivant les prix du marché locatif privé et révisable tous les ans
- logements gérés par agence immobilière
- livraison en automne 2014
- dossier à retirer près des services de la mairie.

Les demandes seront examinées suivant les critères retenus par le conseil municipal.



LA VIE MUNICIPALE

BRAVO AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Balivernes à Guernesey : un goût de tourte et d'amitiés

La troupe de Balivernes se frotte depuis quelques mois à un nouveau texte « le Porteur d'Histoires ». Un travail difficile car les comédiens ont beaucoup de mal à tourner définitivement la page de leur précédente création adapté du best-seller « Le cercle des amateurs de littérature et de tourtes aux d'épluchures de patates de Guernesey ».

Cette pièce, jouée durant deux ans, a pris une dimension toute particulière avec l'escapade de la troupe et d'un groupe de supporters à Guernesey. Les comédiens ont joué sur les lieux et devant les témoins des événements qui ont inspiré le roman. L'aventure n'a duré que trois jours mais a laissé des séquelles.

Les Baliverniens ont séjourné sur l'île anglo-normande de 9 au 11 mai 2013 : la pièce était au programme des célébrations de la libération de l'île. Ces trois jours ont été riches de découvertes et de rencontres avec la réception officielle dans le grand salon du Château Cornet (avec le responsable de la culture, Darren-James Duquemin et les associations francophones) ; le parcours sur les traces de Victor Hugo et l'histoire de l'île, la chaude ambiance des pubs et les nuits glaciales au camping... Mais le temps fort a été sans conteste la représentation sur la scène de l'Elisabeth College : une séance pleine d'émotion avec quelques larmes. Il y avait dans le public des seniors qui, enfants, avaient connu les cinq ans d'exil en Grande Bretagne et entendu les récits des souffrances de l'occupation nazie. Leurs compliments ont été les plus beaux encouragements reçus par la troupe. Des compliments qui, avec l'accueil attentionné de nos hôtes de la Guernesey arts commission, ont rendu ces quelques jours de mai inoubliables.

L'aventure a pu avoir lieu grâce au sens de l'organisation et la ténacité de Pascal et à Paul qui a dû composer avec des règlements douaniers kafkaïens. La commune a subventionné le voyage de la troupe dans le cadre des « manifestations exceptionnelles ».

Un roman, une pièce

« *The Guernesey Literary and potato Peel Pie Society* » est un roman à succès de M.A. Shaffer et A. Barrows. Il a dépassé le million d'exemplaires et figure toujours au hit parade des libraires ». Jeune écrivain à succès, Juliet Ashton cherche une nouvelle idée pour un livre. Elle va la trouver un peu par hasard grâce à un homme avec lequel elle échange des lettres, Dawsey Adams qui habite sur l'île de Guernesey. Il lui parle de son cercle littéraire au drôle de nom, né durant la guerre dans des circonstances rocambolesques impliquant un cochon rôti...»

Avec l'autorisation de la Fox, aujourd'hui propriétaire des droits d'auteur la comédienne Claudine Merceron l'a adaptée et mis en scène pour la troupe Balivernes.



LA VIE MUNICIPALE

BRAVO AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE (SUITE)

La Section canoë kayak de l'Amicale laïque

Bravo à l'équipe de Nationale 1 de l'ALCK de Château-Thébaud, qui pour sa première participation au tournoi des As, termine à une très belle 5^{ème} place. Pour ce tournoi qui réunissait les six meilleures équipes de la saison sportive, les Castelthébaldaïes étaient trop diminués pour prétendre obtenir un meilleur résultat. Malgré un effectif amoindri, suite à la blessure d'un joueur et les obligations professionnelles pour un autre, leur prestation a été très encourageante, ils peuvent être fiers d'eux.

Ils ont obtenu deux belles victoires contre Saint-Omer et Agen.

Bravo à Valérie Siboude qui a remporté avec ses copines de l'équipe de France de kayak-polo, une médaille de bronze aux World games. Cette compétition s'est déroulée en Colombie, début août.

Avec cette même équipe, elle espérait obtenir un meilleur résultat aux championnats d'Europe de kayak-polo, qui se sont déroulés fin Août à Poznan en Pologne. Hélas pour Valérie et ses copines, elles échouent au pied du podium, en terminant quatrième.



COMBIEN ÇA COUTE ?

Le renouvellement des 5 panneaux RIS (Relais, informations, services)

Ces panneaux d'accueil et d'information sont situés :

- Sur la place de l'église
- rue des Sports
- Sur la route du Bignon au niveau des Boutineries
- A Belleville
- A Caffino

Coût de l'opération :
3 129,80 €

Y compris la pose effectuée par les services techniques et le graphisme de la commune réalisé par M. Franck Oria, technicien S.I.G. de la CCSMG.



REPAS DES AÎNÉS LE 30 NOVEMBRE 2013 À PARTIR DE 12H00

Le repas des aînés aura lieu cette année le samedi 30 novembre à l'Espace Bois Joli.

Comme à l'accoutumée, la municipalité invite toutes les personnes ayant 70 ans et plus cette année, avec leur conjoint ou conjointe, à ce repas convivial préparé par l'équipe de l'auberge de la Gaillotière.

Dans quelques jours un élu passera vous inviter.

Si vous faites partie des personnes oubliées, nous nous en excusons et nous vous demandons de le signaler au secrétariat de la mairie pour vous inscrire.

LA VIE SCOLAIRE

L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH, À L'HEURE DU NUMÉRIQUE.

St Joseph rue du Prieuré
CHATEAU-THEBAUD

Septembre 2013, une rentrée riche en nouveautés :

La semaine des 4 jours et ½ s'est mise en place assez sereinement à l'école St-Joseph.

Depuis la rentrée scolaire, les élèves et les enseignants de l'école sont heureux et privilégiés de travailler avec leur nouvel outil à la pointe de la nouvelle technologie :

le Vidéo-Projecteur-Interactif.

Ce nouvel outil numérique est un véritable plus et un support pédagogique au service des apprentissages. Il permet aux enseignants de projeter des documents variés, d'illustrer les séances de mathématiques, de rédiger des textes, des résumés ensemble...

Une école toujours préoccupée par **le bien-être de l'enfant** : L'équipe pédagogique a été renforcée par la présence de 2 ASEM le matin en classe de maternelle pour les PS.

Cette année, dans le cadre du projet de l'école axé sur le RESPECT, les classes de CE2, CM1 et CM2 partiront au cours d'un séjour **à l'école Nicolas Hulot située au sein du parc zoologique de Branféré (56)** pour développer leurs connaissances sur le respect de la biodiversité et de leur environnement.

Stéphanie PERTHUIS, chef d'établissement

Vous pouvez contacter la directrice pour une visite de l'école, des questions diverses au 02.40.06.50.38.



ECOLE PUBLIQUE MARCEL CANONNET

L'année 2012/2013 a été riche en projets pédagogiques...

Ecole et cinéma pour les classes maternelles au cinéma « Le Vaillant » à Vertou.

Visite de la Maison de la Rivière à St Georges de Montaigu pour les petits.

Sensibilisation aux premiers secours pour les CE à la caserne des pompiers.

Classe de découverte de la nature à Cambon pour les élèves de CP.

Une classe élémentaire a cultivé son propre potager puis est allée visiter le parc de Maulévrier.

Les maternelles ont réalisé puis dégusté des recettes en classe et à l'auberge de la Gaillotière.

Les enfants, les enseignants, les parents et la municipalité se sont investis pour ajouter des jeux peints au sol et des bacs à sable dans la cour.

Une belle coopération pour un beau résultat !!



3 rue des Sports
CHATEAU-THEBAUD



Au cinéma « Le Vaillant »



Le parc oriental de Maulévrier



à l'Auberge de la Gaillotière

Le thème en 2013-2014 sera le cinéma, les enfants auront l'année pour se faire des films !!

INSCRIPTIONS : Téléphonez au 02 40 06 53 10 pour prendre rendez-vous !

CLUB DES AMIS RÉUNIS DE CHÂTEAU-THÉBAUD



Programme des sorties en autocar pour l'hiver 2013 /2014

Nous sommes heureux de vous présenter une sélection de programmes pour vous faire passer un hiver rempli de découvertes, de fêtes et de chansons. Toutes les personnes sont invitées aux sorties **(adhérentes ou nom au club)**.

DATES	PROGRAMME	PRIX
Mercredi 30 octobre	Rencontre inter-club au VAL D'EVRE (LE FUILET) Visite Déjeuner Animation Inscriptions avant le 03 octobre	61 €
Samedi 09 novembre A 15 h	Spectacle IRISH CELTIC Histoire et traditions Irlandaises Cité des Congrès de Nantes (inscriptions dans la limite des places disponibles)	53 €
Du 05 au 08 décembre 4 jours 3 nuits	Marché de Noël en Belgique Lille-Bruxelles-Bruges (Programme à votre disposition)	565 €
Samedi 14 décembre A 14h30	Le Puy du Fou Spectacle (LE MYSTERE DE NOEL) Nombre de place limité RESERVEZ VITE	43€ adulte 34€ enfant (5 à 13 ans inc)
Mardi 10 décembre	Journée de NOEL a MALANSAC Orchestrée par Noël Suzann Déjeuner, l'après-midi bal dansant	67 €
28 et 29 décembre 2 jours	PARIS ILLUMINE Basilique St Denis- Arc de Triomphe Déjeuner croisière sur la Seine Tour panoramique de Paris illuminé	268 €
Samedi 08 février A 15h30	Nantes la Beaujoire LA REVUE DE LA CLOCHE 2h45 de spectacle (inscriptions dans la limite des places disponibles)	51 €
Samedi 22 février A 15h	Nantes LA REVUE BONNE GARDE Théâtre Bonne Garde (inscriptions dans la limite des places disponibles)	42 €
Samedi 01 mars	SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE Paris Porte de Versailles	64 €
Samedi 15 mars A 14h	HOLIDAY ON ICE (Nouveau Spectacle) ZENITH DE NANTES (inscriptions dans la limite des places disponibles)	58 € adulte 46€ enfant - 12 ans

Vous pouvez demander le programme détaillé de chaque sortie

Renseignements et inscriptions au club le jeudi tous les 15 jours ou au 02.40.03.25.65. Pour les spectacles réservez 2 mois avant la date.

LA VIE ASSOCIATIVE

RAID NATURE PONT CAFFINO

Le Raid Nature Caffino des 14 et 15 septembre dernier a été un vrai succès.

L'histoire de cet unique raid multisports du vignoble Nantais est partie d'un pari un peu fou de 2 ou 3 sportifs s'étant inspirés des «Escapades 2007». La section vtt et course à pied de l'amicale laïque (baptisée VTTRAIL) a pris les choses en mains dans le but de faire découvrir le sport à travers la nature et c'est ainsi qu'en 2008 la 1^{ère} édition a accueilli 40 équipes qui devaient enchaîner du vtt, de la course à pied et du canoë. Le soutien de l'Ufolep44, de l'amicale laïque et des nombreux bénévoles ont permis de pérenniser et de faire évoluer cet événement qui a proposé cette année le samedi un raid pour les familles de 5 km, des ballades en poneys, une rando vtt 100% road book de 40 km et un grand raid le dimanche de 47 km avec tyrolienne et pour épreuve surprise le tir à la carabine. Le site de pont Caffino devient le temps d'un week-end une belle vitrine pour notre commune qui a compté près de 700 personnes dans l'après-midi du dimanche. Ce grand week-end multisports existera encore en 2014 et devrait voir une nouvelle épreuve ciblée pour les 12/16 ans.

Chaque année les retours positifs des participants motivent ce petit noyau de la section vt-trail à poursuivre son dynamisme.

En tant que coordinateur du raid nature Caffino, je remercie la municipalité ainsi que tous les partenaires et bénévoles qui oeuvrent pour la réussite et le plaisir du sport de pleine nature sur notre commune.

Eric Juton

Info et photos sur www.vttrail.fr



PLAISIR DU JEU ET CONVIVIALITÉ AVEC LES ÉQUIPES DE FOOTBALL VÉTÉRANS ET LOISIRS

Depuis 2008, l'équipe loisirs de l'US Château-Thébaud termine sa saison par un derby contre les vétérans de l'AS St Fiacre. Ces équipes sont composées de joueurs de 30 à 63 ans.

Le match du 24 mai dernier (cf photo) avait une saveur particulière. En effet, c'était le dernier dans l'histoire entre les deux clubs puisque ceux-ci viennent de fusionner. L'état d'esprit sportif sur le terrain (victoire 2-1 de St Fiacre) et la convivialité du repas d'après match augurent d'une excellente entente entre les membres de la nouvelle association. Le Football Club Castel Fiacrais est présidé par Fabien Levesque.

Ce match était l'occasion pour l'équipe loisir de revêtir pour la première fois sa tenue aux nouvelles couleurs ciel et blanc.

Si vous aussi, vous souhaitez partager votre passion du football dans un esprit sportif et fraternel, venez-nous rejoindre. L'équipe loisirs joue le vendredi soir au sein d'un championnat auto-géré et composé de 15 clubs du vignoble. L'équipe vétérans joue le dimanche matin dans le cadre d'un championnat organisé par le District. Il est possible d'alterner matchs du vendredi et du dimanche en fonction des disponibilités personnelles.



Contacts :

Thierry GOHAUD (resp . vétérans) – Tél. 06 69 48 54 61

thierry.gohaud@sfr.fr

Pascal ROUSSEAU (resp. loisirs) – Tél. 06 24 43 16 68

p.rousseau44@free.fr

Le club possède également des équipes dans toutes les catégories d'âge, à partir de 5 ans. N'hésitez pas à contacter les secrétaires :

Guillaume LANDREAU – Tél. 06 89 56 35 90

landreaug44690@hotmail.fr

Thierry GOHAUD (voir ci-dessus)

Plus d'informations sur www.fccfoot.com

AMICALE LAÏQUE : RANDONNÉES PÉDESTRES CALENDRIER 2013/2014

Date	Lieu ou circuit	Responsable	Rdv pl. de la Mairie	À noter
27 oct. 2013	Erdre - De l'île Versailles au bateau passeur	Muriel et Pierre-Yves	à 13h55	Départ à 14h (busway à Vertou en horaire du dimanche) Prévoir 2€ ou votre carte TAN.
17 nov. 2013	Vertou - Les Reigniers	Marie-Thérèse & Joël	à 14h	
15 déc. 2013	Le Pallet	Nicole & Jean-Pierre	à 14h	
19 janv. 2014	Marche de Dany & Bernard (Château St Fiacre)	Les marcheurs	à 14h	

* Pour les randonnées à la journée, si la météo n'est pas «optimiste», nous vous conseillons de contacter les responsables la veille en cas d'un éventuel changement de programme.

Danièle et Marc 02 40 06 59 76, 06 74 85 78 03

Marie-Thérèse et Joël 02 40 06 54 86, 06 29 93 43 06

Muriel et Pierre-Yves 02 40 36 97 23, 06 98 58 97 20

Nicole et Jean-Pierre 02 40 03 81 93, 06 43 58 02 23

Véronique et Domnin 02 40 03 81 10

INFOS PRATIQUES

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Bienvenue

Julian HUIDO	36 Le Moulinier
Elina MORICEAU	37 Le Chessis
Lucas BONVIN	18 Les Montils
Léane MAGNIETTE	40 Le Moulinier
Lucas FREUCHET	31 rue de la Forge
Romane PERAUDEAU	1 rue de la Forge

MARIAGES

Félicitations



Caroline MATHE & Maxime QUEMENER

Les Croix

Valérie CHASSEVENT & Frédéric GIRARD

16 avenue de la Maine

Virginie GRELAUD & David OGER

16 ter rue de la Haie

Sandra FILLAUDEAU & Sylvain BATARD

41 Les Bauches

Delphine DOUAUD & Thomas MALBEC

20 rue de la Forge

Alexandra JAUNET & Tommy PECHIN

3 Le Pas Breton

Marie LIEUBEAU & David ARENOU

La Croix de la Bourdinière

DÉCÈS

Souvenirs



Régis MARCHAND, 57 ans 16 rue de la Forge

Dr Charles COUSIN, 66 ans 9 rue du Grand Clos

Denise HERVOUET ép THUAULT, 69 ans

7 La Milsandière

Jacqueline DANIEAU veuve GEAY, 79 ans

8 rte du Bignon

Gilles BOURASSEAU, 67 ans 20 Grand'Rue

Erratum sur le journal de mai 2013 rubrique décès lire :

Juan FRIAS GOMEZ, 62 ans 17 Le Pas Breton

PERMANENCE CAF

Espace Social CAF à Vertou
1 rue de la Garenne (RDC porte 02)
Le mercredi de 9h à 12h



RAPPELS ADMINISTRATIFS



Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour effectuer cette démarche afin de pouvoir voter sur la commune en 2014.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (justificatifs acceptés : quittance électricité, gaz, téléphone fixe uniquement, avis d'imposition, bulletin de salaire)
- Pièce d'identité en cours de validité.

Recensement militaire

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen (BEPC, BAC, permis de conduire...).

Cette démarche permet aussi d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales au moment de la majorité.

Sont invités à venir se faire recenser en mairie les jeunes gens nés en 1997.

Pièces à fournir :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Inscription services périscolaires et restaurant scolaire

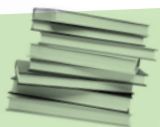
Nous vous rappelons que votre situation pouvant évoluer la ré-inscription au périscolaire et au restaurant scolaire est obligatoire chaque année.

Vous trouverez les imprimés en téléchargement sur le site internet www.chateau-thebaud.fr rubrique enfance jeunesse ou en mairie.

Tout changement en cours d'année scolaire est à signaler aux services concernés.

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Pourquoi pas nous rejoindre !

Nous recherchons hommes ou femmes pour renforcer notre équipe et assurer les permanences, disponibilité demandée : une fois par mois le mercredi de 15h à 16h30 environ ou le samedi de 10h30 à 12h.

N'hésitez pas à en parler avec nos bénévoles ou contacter Marité Radigois, 21 rue de l'abbé Menardeau à Château-Thébaud, tél 02 40 06 54 43.

RECYCLAGE DE MOBILES



La lutte contre le cancer exige des moyens financiers de plus en plus importants. La collecte de téléphones portables usagés (avec batterie) représente pour le Comité 44 une opportunité susceptible d'augmenter ses ressources afin de poursuivre et d'intensifier ses actions : la recherche, la prévention, l'aide aux malades, la préservation de l'environnement.

Une urne est à votre disposition en mairie, à la pharmacie et au cabinet de kinésithérapeute. Ne jetez plus vos cartouches d'encre, conservez-les dans un carton ou un sac, lorsque celui-ci sera plein **contactez Marie-Paule FRIAS au 06 88 23 61 41.**

Ligue contre le cancer – Maison de la Ligue
9 rue Paul Pelisson 44000 Nantes

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

ARBA ENERGIES

Chauffage, climatisation, ventilation, électricité



Réalise l'entretien, le dépannage, ou le remplacement de votre chaudière, climatiseur, pompe à chaleur (dont pac piscine), et VMC. Réponse Garantie sous 48h.

Yves MASSOU (Tel : 06.60.21.70.77)

MANEGES



Management & Gestion des Compétences

Conseils en management et gestion des compétences.

Stéphane Sanchez (Tél : 06 20 50 18 72)

Mail : stephane.sanchez@maneges-conseil.fr

www.maneges-conseil.fr

FÊTE DES VOISINS

Le vendredi 31 mai dernier, nous avons été une vingtaine de voisins, rue du Pot gris et aire de la salle dans le centre bourg, présents pour une soirée conviviale initiée par les « Monique », dans le cadre de la fête des voisins.

Dès 20h, les tables de jardin se sont couvertes d'un méli-mélo de salades, de chips, de cakes, de gâteaux maisons... et de boissons. C'est autour d'une Sangria que la soirée s'est engagée. Une belle façon de créer des liens, de prendre le temps de faire connaissance. Après cette soirée fraîche, mais chaude dans les cœurs, chacun est rentré heureux et décidé de reconduire l'opération l'année prochaine.



INFOS PRATIQUES

PERMANENCE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN AUX PARENTS DU VIGNOBLE

Sur le Vignoble nantais, l'Ecole des Parents et des Educateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue.

Ces entretiens sont gratuits, les permanences ont lieu **le vendredi** toutes les 3 semaines avec Bérangère JEANNEAU.

Le matin de 9h00 à 13h00 à Vallet au centre médico-social du département – 48 rue d'Anjou.

L'après-midi de 14h30 à 18h30 à Aigrefeuille sur Maine à la Maison des permanences – 25 avenue de Nantes

- 25 octobre 2013
- 15 novembre 2013
- 6 décembre 2013

Les permanences ont lieu aussi **le lundi** 1 fois par mois avec Stéphanie GUIHOT.

L'après-midi de 14h00 à 18h00 au Loroux-Botttereau an centre médico-social du département – 15 route de Barbechat

- 21 octobre 2013
- 25 novembre 2013
- 9 décembre 2013

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec la secrétaire de la délégation de la solidarité du Vignoble Nantais 02 28 21 21 00.



COLLECTE DE BOUCHONS

«Les bouchons d'amour »

Association pour le ramassage et le recyclage des bouchons en faveur des personnes handicapées.

Les bouchons acceptés sont les bouchons en plastique qui ferment les produits alimentaires, cosmétiques, ménagers, d'hygiène utilisés au quotidien.

Sont refusés les bouchons de bidons d'essence, de décapants et ceux servant pour les médicaments.

Depuis 20 ans maintenant le dépôt se trouve chez M^{me} Jacqueline LECLAIR – 34 rue de la Poterie Tel 02 40 06 51 10.



LE SECOURS POPULAIRE DE BASSE ET HAUTE GOULAINÉ

Organise une Braderie de jouets, livres et jeux

Vendredi 22 novembre de 15h00 à 19h30 et samedi 23 novembre de 09h00 à 12h00

Salle Paul Bouin à Basse-Goulainé



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

OCTOBRE 2013			
19-20	Comité des fêtes	Foire commerciale	Bois de la Haie + Omni + EBJ
25	Mairie	Maisons fleuries	Arcades
NOVEMBRE 2013			
2	Ecole St Joseph	Triathlon	Omnisport
6	Téléthon	Réunion	Arcades
8	Foot	Concours de belote	Bois de la Haie
8-9-10	Balivernes	Festival Théâtre	Espace Bois joli
11	Mairie	Vin d'honneur	Salle de la Tour
15-16-17	Balivernes	Festival Théâtre	Espace Bois joli
22-23-24	Balivernes	Festival Théâtre	Espace Bois joli
27	Don du Sang	Collecte	Bois de la Haie
30	Mairie	Repas des Aînés	Espace Bois Joli
DECEMBRE 2013			
2	Mairie	Réunion DDEN	Arcades
6-7-8	Téléthon	Téléthon	Espace Bois Joli
13	Comité des fêtes	Spectacle de Noël	Espace Bois Joli
14	Foot	Arbre de Noël	Bois de la Haie
15	Don du Sang	Loto	Espace Bois Joli
15	Amicale Laïque	Badminton UFOLEP	Omnisport
18	Téléthon	Résultat Téléthon	Arcades
20	Pompiers	Arbre de Noël	Arcades
21	Basket	Tournois Parents	Haie-Fouassière
22	Alaska	Tournoi Badminton	Omnisport
28	Foot	Tennis Ballon	Omnisport
JANVIER 2014			
10	Mairie	Vœux du Maire	Espace Bois Joli
11	Tennis de Table	Critérium Fédéral	Salle des Loisirs
18	Amicale Laïque	Spectacle musical	Espace Bois Joli
24	UNC AFN	Assemblée Générale	Maine
25-26	Pompiers	Concours de belote	Espace Bois Joli

DÉPLACEMENT DU POINT TRI SITUÉ FACE AU COCCIMARKET

- Rue de la Haie pour le point relais (vêtements)
- Parking salle omnisports pour le verre et le papier

INTERCOMMUNALITE

RAM RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Nouveau service au Relais Assistants Maternels-Parents de la communauté de communes Sèvre, Maine & Goulaine

Vous êtes PARENT ou GARDE D'ENFANTS A DOMICILE, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement !

Un nouveau service vous est offert, le Relais Assistants Maternels-Parents élargie ses missions à l'accueil des « gardes d'enfants à domicile ». Ainsi le RAM accueille, informe, accompagne également ces professionnels employés par les parents pour s'occuper de leurs enfants à leur domicile. Le Relais est disponible également pour les parents dans leur fonction d'employeur.

Au même titre que les assistants maternels, les gardes d'enfants à domicile peuvent participer aux animations avec les enfants proposées par le Relais :

- atelier musique le lundi matin,
- atelier bibliothèque le vendredi matin,
- atelier rencontres et jeux le jeudi matin,
- sortie, spectacle, soirée à thème...

Photo : Sophie Guérin et Sophie Bernier, Responsables du Relais Assistants Maternels-Parents, vous accueillent du lundi au samedi sur rendez-vous.

Pour tous renseignements : **02.40.54.86.71**



Sophie GUÉRIN et Sophie BERNIER, Responsables du Relais Assistants Maternels-Parents, vous accueillent du lundi au samedi sur rendez-vous.

LE QUATRAIN

Découvrez les programmes du Quatrain 2013-2014 sur le site internet www.lequatrain.fr

Ou réserver au 02 40 85 25 50 le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 12h à 19h et le jeudi de 15h à 19h

Notre coup de cœur :

An Irish Christmas , spectacle de danses et musiques irlandaises qui aura lieu **les samedi 14 décembre à 20 h 30 et dimanche 15 décembre à 15 heures.**



Standard commun
02 40 03 92 05
e-mail : regulation@groupeadouillard.com




SERVICE D'URGENCE
24h/7j

TAXI • ambulance • VSL • TPMR • Location Véhicule

CLISSON | VALLET | BOUSSAY | LES SORINIÈRES | AIGREFEUILLE-SUR-MAINE | LE LOROUX BOTTEAUX

Diffusion France Maintenance



Cuisines professionnelles
41 Les Bauches - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25
E-mail : dfm-cuisines@wanadoo.fr

BJ AUTO ECOLE



Formations : permis B, AAC
permis moto, BSR, permis 1 €

Aigrefeuille sur Maine
Château Thébaud
Geneston
Le Bignon
La Planche
Vertou

06 16 79 23 91

SARL DOUSSIN



• Etanchéité • Ravalement de façades
• Isolation thermique par l'extérieur
• Démoussage des toitures

Christophe DOUSSIN
ZA La Basse Poterie - 4, rue du Bois Simon - 44690 CHATEAU-THÉBAUD
02 40 06 56 46
sardoussinchristophe@laposte.net

INSTALL' Service
Christian GUICHET



Tous Travaux d'Electricité

Tél. : 02 40 06 55 25 - Fax : 02 28 21 30 49
n°12 La Blanchetterie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
e-mail : install.service@wanadoo.fr

Connès Guittet sarl



06 63 08 88 61

Plaquiste
Jointoyeur

44690
Château-Thébaud

connes-guittet@orange.fr

KERVAZO
CONSEIL EN PATRIMOINE



Investissement immobilier • Crédit
Placement financier • Assurance vie • Retraite

GRATUIT AUDIT FISCAL et PATRIMONIAL

9 rue de la haie • 44690 Château-Thébaud
www.kervazo-conseil.fr
06.65.10.79.07 • kervazo.didier@wanadoo.fr

Garage Laurent BOSSIS
Agent PEUGEOT



Vente neuf et occasions
Mécanique et Carrosserie multi-marques
Pièces détachées
Dépannage - Remorquage 24h/24h
Atelier ouvert 6 jours sur 7

Z.A. La Basse Poterie
44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. : 02 40 06 50 79
Fax : 02 40 06 56 41

BBS
MECANIQUE HYDRAULIQUE



Bruno Beillevaire Service

Maintenance Mécanique &
Hydraulique
TP Naval & Industrie

St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73
beillevaire.bruno@neuf.fr 06 60 96 19 65

Les Jardins FRUITIERS
Jean CHEREAU



Le Rafflay
CHÂTEAU THÉBAUD

VENTE À L'EXPLOITATION
Ouvert du lundi au vendredi
de 16h30 à 19h
mercredi et samedi de 9h à 12h

Tél. 02 40 06 53 64

BRIC FRUIT



Une Société de **Fruite**

Pressade, la passion du fruit...



Pressade
100% PUR JUS
BIO
MULTI-FRUITS

Bricfruit S.A.S • RN 137 • La Jaunaie
44690 CHÂTEAU THÉBAUD
Tél (33) 02 40 33 55 55 • Fax (33) 02 40 03 81 36 • www.pressade.fr

Transports toutes distances
Conventionné sécurité sociale



02 72 34 20 52

AMBULANCES ATLANTIC

Commune de stationnement :
CHÂTEAU-THÉBAUD - ST FIACRE/MAINE

Authorisations
CTT - 12 - 98511

S.A.R.L. Agencement Menuiserie
Pascal



Cuisine
Salle de bains
Placard
Parquet
Lambris

Intérieur
Extérieur
Neuf & Rénovation

Bois
Alu
PVC

3, Brairon
44690 Château-Thébaud

Tél : 02 40 33 57 29

Bar - Restaurant

Le Pan Coupé

35 rue du Pot Gris
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Ouvert tous les midis
du lundi au vendredi
Week-end sur réservation
pour les groupes

- Pizza et grillades sur place ou à emporter le vendredi soir
- Plats à emporter tous les jours

NOUVEAU TRAITEUR

Tél. 02 40 06 52 50
lepancoupe@orange.fr



MOUILLÉ Didier

PLOMBERIE / CHAUFFAGE / AÉROTHERMIE / RAMONAGE
INSTALLATION DE SALLE DE BAIN DE A À Z
FAÏENCE / CARRELAGE

02 40 04 33 96

ZA la Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

06 75 62 22 86 - E-mail : mouille.sarl@orange.fr

SARL D'ARCHITECTURE M.C.LAINE - J.R.PIVETEAU

15 RUE DESAIX 44 000 NANTES

Téléphone: 02.51.86.08.20

Télécopie : 02.51.86.08.28

E-MAIL : lainpiv@aol.com



**LE CHOIX
FUNÉRAIRE**

Ets ARNAUD

Obsèques

Marbrerie

Prévoyance

Fleurs

Rue de la Fontaine - Cailin (Route de Nantes) - 44190 CLISSON
Tél. 02 40 03 90 20



Maçonnerie
Taille de pierre
Travaux intérieurs
Plans - Permis de construire

**HUIDO
Rénovation**

Gérald HUIDO

Tél. 06 76 33 43 92

Le Moulinier - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Mail : huidorenovation@sfr.fr
Site : www.huidorenovation.fr

Artisan Menuisier Ebéniste

**Menuiseries
neuf et rénovation**

**ROCHETEAU Laurent
DA SILVA FERREIRA**

5, impasse des Lilas - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél : 02 40 06 57 58

Port : 06 80 73 48 89

E-mail : dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - menuiserie-rocheteau-laurent.com

- > bois, pvc, alu
- > agencement
- > cuisines
- > parquets lambris
- > portails - clôtures
- et motorisations

AMBULANCES ATLANTIC

**44
NANTES
et sa région**

02 40 74 33 38

50 véhicules 7/7j jour et nuit

11 rue Marcel LALLOUETTE 44700 ORVAULT



EPS 44 SARL

Electricité - Plomberie
Sanitaire - Chauffage
Ventilation - Aérothermie

NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE

TEL 02 40 33 57 99

La Pouvelerie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

menuiserie
Carpente
agencement

**30 ANS
D'EXPÉRIENCE**

Tous types de menuiseries extérieures et intérieures
& fermetures (Alu - PVC - Bois mixte (bois - alu)).

5 rue Lavoisier - Z.A. du Haut Coin

44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE

Tél. 02 40 33 58 00 • Fax 02 40 06 64 79

www.mca-menuiserie.com



**Fabricant
Menuiserie
Aluminium**

Emplacement offert par les Notaires de Vertou



**Henri-Xavier POSTEC
Michel MORAT
Arnaud AUDRAIN
Olivier CAPELLE**

13 rue de l'Île de France - B.P. 22-21

44122 Vertou Cedex

Tél. 02 51 71 25 25

scppama@notaires.fr

**Laurent DEJOIE
Antoine DEJOIE
Valérie DEJOIE
Pierre-Frédéric FAY
Evelyne COGNACQ**



Rue de la Garenne - B.P. 2213 - 44122 Vertou Cedex

Tél. 02 40 80 08 08 - Fax 02 40 33 18 35

E-mail : dejoie.fay.vertou@notaires.fr



Bulletin imprimé par IMPRIMERIE 2000
à Vieillevigne et Vallet

Tél. 02 51 31 08 40

Les imprimés administratifs

Les imprimés publicitaires

L'habillage véhicules

La signalétique